ACCIDENTS DU TRAVAIL : LA MINISTRE DU TRAVAIL APPELLE LES PARTENAIRES SOCIAUX À NÉGOCIER

Alors que les associations d'accidentés du travail et les organisations syndicales déplorent le manque d'ambition du gouvernement pour réduire le nombre d'accidents du travail (810 victimes en 2023), Astrid Panosyan-Bouvet annonce, dans une interview accordée au Monde, plusieurs initiatives à ce sujet.

La ministre en charge du travail souhaite ainsi fusionner en 2026 "le plan pour la prévention des accidents du travail avec le plan santé au travail, pour qu'il n'y ait plus qu'un seul outil avec deux sujets de la même importance". Astrid Panosyan-Bouvet , qui rappelle l'instruction publiée récemment pour davantage de coopération entre la justice et l'inspection du travail sur les accidents graves, veut que les partenaires sociaux discutent de cinq points :

- responsabiliser davantage les entreprises et les donneurs d'ordre en limitant par exemple les rangs de sous-traitance ;
- améliorer la prévention pour les publics les plus exposés (jeunes, intérimaires, BTP) ;
- renforcer la culture de la prévention ;
- renforcer les outils et les sanctions dont dispose l'Etat, notamment le pouvoir des inspecteurs du travail ;
- mieux accompagner les victimes".

La ministre souhaite laisser les partenaires sociaux discuter pour envisager ensuite un projet de loi sur ces sujets.

Interrogée sur un possible rétablissement du CHSCT, la ministre répond qu'il n'y a pas de consensus sur le sujet, en ajoutant : "Renforcer le dialogue de proximité, en particulier sur le sujet de la santé et des conditions de travail, me semble très important".

[Ressources humaines] L'actualité actuEL RH : Accidents du travail : la ministre du travail appelle les partenaires sociaux à négocier